

Emmanuelle Hellier

ESO RENNES

ESPACES ET SOCIÉTÉS - UMR 6590 CNRS - UNIVERSITÉ RENNES II

Réaliser un travail d'Habilitation à diriger des recherches (HDR) est une tâche complexe dans la mesure où cette démarche doit répondre à deux grands objectifs scientifiques. D'une part, ce travail doit mobiliser un certain nombre d'acquis méthodologiques, problématiques et analytiques autour d'un sujet délimité, original et pertinent. D'autre part, le propos doit aussi traduire les apports de la recherche aux champs disciplinaires dans lesquels elle s'inscrit, à savoir ici l'Aménagement de l'espace et la Géographie. C'est pourquoi, reprenant les enseignements de cette expérience récente pour Travaux et Documents ESO, je m'attache à présenter dans cet exposé nécessairement synthétique deux grands aspects de mon travail d'habilitation : tout d'abord, la portée du sujet choisi et des résultats obtenus, puis une réflexion sur la manière de faire et de construire la recherche au cours d'une douzaine d'années de travaux en tant que maître de conférences.

UN POSITIONNEMENT THÉMATIQUE ET THÉORIQUE DANS LE CHAMP DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Genèse et fondements

De l'ensemble de mon parcours, débuté par ma thèse de Doctorat en 1997 sur les réseaux urbains régionaux en l'absence de métropole, il ressort trois grandes constantes thématiques et méthodologiques.

Tout d'abord, la place accordée aux regroupements intercommunaux dans la production des territoires institutionnels urbains s'est affirmée avec mes travaux de recherche sur les mobilités et sur la structuration des aires urbaines, menés à l'UMR ThéMA CNRS de l'Université de Bourgogne entre 1999 et 2006. Plusieurs de

mes contributions individuelles et collectives ont mis en évidence les déconnexions entre territoires institutionnels et territoires fonctionnels, dans la gestion des mobilités comme dans celle des services d'eau (Renaud-Hellier, 2006a et 2006b, 2004, 2003, Chapuis et al., 2001). En outre, l'intérêt de combiner plusieurs niveaux scalaires d'observation locaux, régionaux et nationaux s'est sans cesse articulé avec la prise en compte des échelons d'intervention et de régulation, européen et international. Dans les politiques d'aménagement et les modes de gestion des services urbains, les systèmes institutionnels nationaux apportent en effet des différenciations entre les politiques publiques nationales, au-delà même de l'uniformisation des normes produite par les directives européennes en matière environnementale. D'où l'importance pour les recherches de « tenir » à la fois les niveaux nationaux et européens, et d'observer la mise en œuvre de ces deux niveaux d'intervention à des échelles locales et régionales (Barraqué, 1995). Enfin, l'importance du travail appliqué, appuyé sur la matérialité physique du terrain et la consistance humaine des sociétés, est pour moi une constance foncière et non négociable de mon activité de chercheuse. De mon point de vue, la qualité de ce travail conditionne le contrôle (partiel certes) de la validité des propositions théoriques, et permet aussi de reformuler les hypothèses de recherche. Cette phase de travail appliqué comprend aussi toute l'activité de collecte d'information et production d'un matériau empirique sans cesse à renouveler et à réactualiser. En Aménagement de l'espace et urbanisme, la composante appliquée de l'analyse est partie constituante des résultats de recherche, dans la mesure où l'on cherche à comprendre comment les théories urbaines, les documents de formalisation (planification) et les formes aménagées observables se coproduisent.

Le choix du sujet de l'HDR s'est avéré un exercice scientifique à part entière puisque ce sujet devait à la fois traduire l'ampleur problématique et conceptuelle des travaux passés et en cours, et en même temps cris-

1- HDR soutenue le 5 décembre 2011 à l'université européenne de Bretagne-Rennes 2. Jury : Rémi Barbier (examineur), Guy Baudelle (tuteur), Corinne Larrue (rapporteuse), Helga-Jane Scarwell (rapporteuse), Martin Vanier (président).
Volume 1 : *Collectivités urbaines et gouvernance de l'eau*, 199p. + annexes. Volume 2 : *Jalons d'une trajectoire en Aménagement de l'espace : des réseaux urbains à la gouvernance de l'eau*, 309 p.

talliser ces mêmes travaux dans un tout cohérent et un objet spécialisé. C'est ainsi que le sujet « Collectivités urbaines et gouvernance de l'eau » a mûri dans les années 2009-2010 : il permettait de capitaliser des travaux collectifs et individuels menés depuis 2003 sur la thématique de la gouvernance de l'eau. Cette dernière s'est forgée à la faveur d'un contrat avec l'INRA que j'ai coordonné avec une économiste et une juriste². Cette thématique s'est étoffée et approfondie à l'Université de Rennes au sein du laboratoire CNRS multi site Espaces et Sociétés, avec de nouveaux collègues. Elle est marquée par la coordination d'un ouvrage collectif sur La ressource en eau en France, paru en 2009 et co-écrit par Catherine Carré (Ladyss, Paris 1), Nadia Dupont (ESO, Rennes 2), François Laurent (ESO, Le Mans) et Sandrine Vaucelle (ADES, Bordeaux III) (Hellier et al., 2009).

Eau et intercommunalité urbaine

La gestion de la ressource en eau est un sujet à dimension éthique, sociale et, j'espère que le texte de l'HDR l'a montré, de plus en plus politique. L'eau constitue pour les sociétés une ressource spatialisée, inégalement répartie ; elle joue par sa disponibilité spatio-temporelle, et par sa qualité plus ou moins en adéquation avec les besoins, comme contrainte ou levier pour le développement humain et territorial. C'est son double statut qui m'intéresse : à la fois bien collectif à valeur économique, telle que la Conférence internationale de Dublin le pose en 1992, et bien commun environnemental comme l'article 1er de la loi sur l'eau française de 1992 le définit (« patrimoine commun de la nation »). Ma question de recherche porte alors sur la manière dont est dépassée - ou non - la discordance entre les territoires des gestionnaires technico-économiques construits autour des réseaux de services urbains, et les territoires de gestion environnementale fondés sur les logiques de bassins-versants. La problématique de mon mémoire interroge alors la capacité d'un type d'acteur local, le gestionnaire des services d'eau urbains, à intervenir dans la gouvernance de l'eau comme ressource pour les sociétés.

2- Lert J., Hellier E., Boutelet M. (dir.), 2006, *Le système Eau-Ville-Territoire : un outil pour une approche intégrée de l'eau et du développement territorial. Application aux demandes d'eau dans l'aire dijonnaise*. INRA PSDR et Conseil régional Bourgogne. Université de Bourgogne et GDR CNRS 2524 – 98p. + annexes.

Sans ignorer les limites politiques internes et externes de la construction intercommunale montrées dans la littérature par les politistes et urbanistes (entre autres par Fabien Desage, Renaud Epstein, 2008, Christian Lefèvre, 2009 ou Paul Boino, 2009), je considère que les Communautés d'agglomération disposent d'atouts au service d'une capacité d'action territoriale, en particulier une vision intersectorielle de l'aménagement local nécessairement plus développée qu'un simple syndicat à vocation unique. L'hypothèse principale sur laquelle repose la recherche est que, à la faveur de l'exercice croissant de la compétence eau par les Communautés d'agglomération depuis 2000, les collectivités urbaines détiennent un levier stratégique d'organisation politique et territoriale de gestion de la ressource³.

Gouvernance, hybridité, systémique

Mon entrée globale focalise l'attention sur un objet plus large que les intercommunalités : les collectivités urbaines et la notion de collectivité. Je définis la **collectivité** dans un sens très proche de celui de Patrick Le Galès (2003) comme un acteur composite formé certes des élus décisionnaires et des services gestionnaires, mais qui englobe aussi l'action de la société civile entrepreneuriale et habitante. Les collectivités dont je traite sont par conséquent des entités hétérogènes et hybrides (public-privé). La grille d'analyse de la gouvernance m'a semblé plus pertinente que celle de la gestion, notion liée à l'ingénierie et à l'administration, car les actions sur la ressource résultent de rapports de force économiques et politiques entre des parties prenantes localisées. Par rapport à l'idée d'une multiplicité des gestions (sectorielles et intégrée), la gouvernance traduit la complexité des intérêts et des valeurs relatives à la régulation de la protection de la ressource en eau. J'en veux aussi pour preuve que, dans une approche relative aux régulations de la gestion des biens, les travaux des économistes tels qu'Elinor Ostrom portent bien sur « la gouvernance des biens communs » (1990), et non sur leur « gestion ». Mon corpus théorique mobilise en outre trois grands référents théoriques issus des sciences sociales :

3- En avril 2011, la compétence eau potable concerne 49 % des 182 Communautés d'agglomération en France.

- Les théories des coalitions de croissance et des régimes urbains adéquats à l'interprétation des processus de gouvernance urbaine des services d'eau, à savoir le couplage des intérêts économiques et du projet politique local;

- Dans la sociologie des organisations selon Erhard Friedberg (1997), il m'est apparu intéressant de reprendre l'idée que les structures d'encadrement ne sont pas surplombantes par rapport aux acteurs mais qu'elles sont elles-mêmes prises dans l'ensemble du système d'acteurs;

- Enfin, l'approche systémique mobilisée ici relève de la métaphore organiciste et fonctionnelle de Comte et Spencer née au XIXe siècle, qui postule qu'il n'y a de fonctions et de rôles que par rapport à l'unité d'un système. Dans le système, un élément tire son sens de lui-même mais aussi des relations qu'il entretient avec les autres éléments.

DES RÉSULTATS À PLUSIEURS NIVEAUX

Paradigmes de l'action publique

À l'issue de cette recherche, deux grandes idées peuvent être extraites concernant les enjeux contemporains de gestion territoriale des ressources dans l'aménagement de l'espace. Les paradigmes de gestion de la ressource en eau sont multiples : celui de la préservation environnementale s'ajoute aux enjeux de l'exploitation économique de la ressource et de sécurité sanitaire. La gestion de la ressource est très dépendante des exigences des filières sectorielles, portées par les représentants professionnels. Les préconisations de la Directive Cadre européenne sur l'Eau d'octobre 2000, qui se focalisent sur la pérennité des milieux aquatiques sont ainsi mises en balance avec les objectifs de sécurisation quantitative et qualitative de la ressource. Concernant l'action publique territorialisée, deux processus simultanés produisent une situation de gouvernance des services et de la ressource : les échelons centraux conservent une prégnance dans la formulation des normes de gestion locale décentralisée, tandis que les coalitions parfois poussées entre gestionnaires publics et exploitants privés (Véolia, Suez-Lyonnaise des Eaux et SAUR), ainsi que l'internationalisation des réponses technologiques, standardisent une partie des gestions possibles.

Temporalités

L'analyse menée dans cette habilitation permet aussi de relever trois types de temporalités dans les transformations de cette action territorialisée, dont l'appréhension a structuré et structurera nos recherches à venir : temps court, temps moyen et temps long. La réflexion ne doit pas se faire piéger par le temps court tout en le prenant en compte ; un bon exemple en est le processus en cours d'application de la réforme territoriale, votée en décembre 2010, mais dont le calendrier d'application est modulé en fonction de la qualité du dialogue avec les élus locaux et des échéances électorales. Ainsi, la rationalisation des syndicats à vocation unique, tels que les syndicats d'eau potable, est adossée à une refonte des communautés de communes. La reconfiguration des syndicats d'assainissement et des syndicats de rivière ajoute à la complexité du travail à mener, car les périmètres hydrographiques sont alors prégnants. Sur le moyen terme, les effets des directives européennes (depuis 1975), les crises répétées de la qualité de l'eau et de pénurie donnent des orientations structurantes à la gestion des eaux destinées à la consommation humaine. Les retours en régie - municipale, syndicale, communautaire - depuis à peine une dizaine d'années (Paris en notamment) doivent aussi être analysés à l'aune du moyen terme et en regard de la consolidation de la position des délégataires privés dans d'autres agglomérations (Lyonnaise des Eaux à Dijon, Véolia à Montpellier). Les régies à prestation de services sont-elles si éloignées des délégations de services en termes de maîtrise de la connaissance de la ressource et du service ? Les délégations ne s'opèrent-elles pas sur de nouveaux marchés urbains, ceux de la protection de l'environnement et sur des marchés solides connexes tels que ceux du traitement des déchets ? Quelle est exactement la diffusion spatiale et le rythme temporel de ce mouvement de passage en régie, fortement lié à une pression citoyenne et politique à l'approche des élections municipales de 2014 ? Enfin, la mise en perspective de la question sur le long terme s'intéresse aux mutations des monopoles locaux liés aux modes de

4- *Gestion durable de l'eau et enjeux socio-territoriaux liés aux fermetures de captage. Analyse dans l'Ouest de la France* — 2e APR Eaux et territoires, MEDDTL-CNRS-Cemagref — 2011-2013. Co-direction avec Elisabeth Michel-Guillou (CRPCC Psychologie sociale, université de Bretagne Occidentale).

gestion (Lorrain, 1995; Petitet, 1999), mais aussi aux transitions techniques et sociales touchant les grands réseaux (Schneier-Madanès et al., 2010). Après une phase d'équipement des agglomérations et des territoires par les réseaux d'eau collectifs (fin XIXe siècle-XXe siècle), la recherche de la durabilité conjointe des systèmes techniques et des milieux soulève au XXIe siècle de redoutables tensions et contradictions. Cet enjeu alimente autant de questionnements en cours d'exploration dans nos travaux, qu'ils portent sur les solidarités territoriales en contexte de crise de qualité des eaux brutes (O-Durab)⁴ ou sur les démarches autonomes d'alimentation en eau domestiques (usagers d'eau de pluie) (Hellier, 2011).

Modèles économiques et normes

Les questionnements sur les formes de monopoles locaux (publics-privés) et sur la possible soustraction d'une partie des individus aux réseaux constituent deux des enjeux d'urbanisme soulevés par cette recherche. L'urbanisme, comme l'aménagement, relèvent de choix de valeurs, de normes et de modèles, dépendantes de contextes culturels, de conditions politiques et économiques complexes; et c'est à l'aune de quelques-unes de ces valeurs (équité, compétitivité, solidarité, autonomie, développement), de ces normes (qualité, quantité, protection, sécurisation) et de ces modèles spatiaux (pôles, réseaux, territoires) que j'analyse les documents de planification et les outils de gestion des collectivités urbaines en matière de contribution à la gouvernance de l'eau.

LES ENSEIGNEMENTS PLUS GÉNÉRAUX ISSUS D'UNE DÉMARCHE RÉFLEXIVE

Au-delà de l'approfondissement problématique occasionné par l'HDR, la démarche réflexive sur mes travaux passés et actuels a délivré trois grands enseignements sur la nature de l'activité de recherche, enseignements en partie liés les uns aux autres.

Apports mutuels du collectif et de l'individuel

Premier grand enseignement, la conscience du lien indissociable entre travaux collectifs et résultats individuels est une condition de la production scientifique. Dans un sens, la contribution individuelle à recherches collectives permet de donner à ces dernières une

ampleur et une dimension discutée, voire contradictoire, qui les enrichit. Pour l'ouvrage collectif *La France. La ressource en eau*, la responsabilité scientifique est partagée entre les cinq co-auteurs. Ces derniers ont signé collectivement, même s'ils ont conçu et travaillé plus particulièrement des chapitres spécifiques et au-delà de la coordination que j'ai assurée. Les discussions très longues mais fertiles autour du plan ont permis d'exprimer des visions divergentes, par exemple concernant l'ordre des facteurs (les usages avant les processus hydrologiques et les aménagements?), ou le statut de la notion de gestion intégrée de la ressource en eau (paradigme managérial commode? outil d'évaluation scientifique?). Sur ce dernier point, si la majeure partie de la littérature continue de promouvoir l'idée que la gestion intégrée des ressources en eau (*Integrated Water Resources Management - IWRM*) proviendra d'une amélioration du niveau de coordination entre les instances et organisations existantes, des auteurs anglo-saxons n'hésitent pas à interroger le mythe de la coordination; ils considèrent que la complexité des systèmes hydrologiques et sociaux doit amener à des niveaux très élevés d'engagement et d'interaction des acteurs et usagers de la ressource (Bressers, Lulofs, 2010). Dans un autre sens, la maturation individuelle est influencée et nourrie par ces échanges collectifs, elle intègre ces éléments de réflexion au fil des recherches, au point que parfois, il devient très délicat de démêler une origine, un auteur, une source. Bien entendu, il revient au(à la) chercheur(se) la responsabilité éthique et déontologique de citer ses sources et de rendre aux auteurs la paternité de leurs travaux et de leurs idées. Et l'HDR est justement l'occasion de mettre au clair la manière dont les apports exogènes ont stimulé, voire fécondé, le projet individuel. Les réponses à appel à projets de recherche constituent un jalon important de ces interventions exogènes qui orientent les objets de recherche, mais aussi les équipes de travail, donc le contexte de production de la recherche personnelle. Je peux faire ici référence au programme MAGIE (Mobilisation d'Acteurs et Gestion Intégrée des Espaces), contrat soutenu par le Conseil régional de

5- Bonny Y.(dir.), Danic I., Hellier E., Keerle R., Le Caro Y., 2009, *PRIR MAGIE Mobilisation d'Acteurs et Gestion Intégrée des Espaces*, Région Bretagne. UMR ESO. 2006-2009. Co-rédaction avec Sylvie Ollitrault (CRAPE, IEP Rennes) de l'axe 2 : L'eau, enjeu spatialisé,

Bretagne, qui m'a permis de m'insérer dans l'équipe ESO-Rennes à mon arrivée dans l'UMR en 2006⁵. Or, ce travail collectif a eu un effet structurant sur la manière d'insérer mes propres travaux, commencés depuis 1999 à l'UMR ThéMA, dans la nouvelle UMR, en me rappelant d'emblée que l'analyse des politiques publiques territorialisées ne prend du sens, en géographie sociale, qu'en lien, en réaction ou en friction, avec les pratiques habitantes et mobilisations sociales. Cela m'a amenée à un renouvellement de mes approches en Aménagement de l'espace, par une forme d'imprégnation et d'adoption sélective de références théoriques en sociologie de l'action, géographie sociale et sciences politiques.

Travailler en interdisciplinarité

Un deuxième grand enseignement sur la pratique de la recherche concerne les enjeux et les modalités de l'interdisciplinarité. Cette dernière ne se limite pas aux sciences sociales en interne, puisque, dans le domaine de la gestion de l'eau, la collaboration avec les hydrogéologues et hydrochimistes est tout à fait pertinente et même indispensable pour consolider la connaissance des processus physico-environnementaux qui caractérisent l'évolution de la ressource et des milieux aquatiques. L'interdisciplinarité est une exigence de fond, de manière à replacer ses propres références et approches dans un cadre pluriel. Elle dépasse la pluri-disciplinarité qui consiste dans l'approche plurielle d'un même objet, sans interaction particulière entre les disciplines. Le contrat « fondateur » sur le *Système eau, ville et territoires* (2003-2006) fut de fait la première expérience d'interdisciplinarité menée avec des juristes (Philippe Billet, Marguerite Boutelet, Groupe Interdisciplinaire en Droit de l'Environnement), économistes (André Larceneux, ThéMA, Janine Lhert, Laboratoire d'Économie et de Gestion LEG, Pierre-Marie Combe, LEG), géographes (Aleksandra Barczak, Thomas Thévenin, ThéMA) et un hydrogéologue (Philippe Amiotte-Suchet, Géosol). Elle a débouché progressivement sur la mise en place d'un vocabulaire disciplinaire permettant à chaque discipline de donner « ses mots », de les définir et de pointer les écarts et convergences possibles avec les mots des autres disciplines (Glossaire pluridisciplinaire *Les mots de l'eau*, 2006). L'objectif d'interdisciplinarité est affiché dans les différents programmes de recherche nationaux et internationaux, tel que le pro-

gramme Eaux et territoires (Ministère de l'Écologie, CNRS, Cemagref) qui valorise les collaborations entre sciences de la terre et sciences sociales autour des temporalités respectives des processus physico-écologiques et des processus socio-politiques. La pratique de l'interdisciplinarité opère la mise à l'épreuve de ces objectifs théoriques; elle nécessite la mise en place de maillons et de processus d'interaction entre chercheurs: construction de l'objet de recherche, notions transversales, contributions partagées et explicitées, restitution collective. Parmi les méthodologies communes aux sociologues, politistes et géographes et leur permettant de communiquer, nous avons pu expérimenter dans le programme MAGIE le récit d'événements situés (périodes de crises, mobilisations, conflits, latences, négociations, solutions) ou encore les monographies de cas d'étude. L'intérêt pour mes propres recherches est de relativiser la portée explicative de la systémique, et de montrer que les phénomènes sociaux se construisent aussi (et surtout?) dans leur spatialité par des concrétions d'acteurs non déterminées a priori, et selon des formes non linéaires et parfois chaotiques. C'est ce jeu entre la formalisation systémique et la relativisation pragmatique que j'apprécie dans l'approche inductive au cœur de la science géographique.

Chercheuse dans la société

Enfin, ce travail a permis de mettre en évidence des questionnements sur la place du (de la) chercheur(se) dans la société. En particulier, la possibilité pour le chercheur d'accéder à plusieurs types d'acteurs, sans pour autant atteindre l'exhaustivité, lui permet de développer une vision plus complète des interactions que celle que peut avoir chaque acteur pris isolément. Dans les instances de conseils aux collectivités ou aux associations, le (a) chercheur(se) observe le fonctionnement et les jeux de pouvoir de ces instances pour ses propres travaux, tout en contribuant à ceux de l'instance. Ma participation au Conseil Scientifique de l'Environnement de Bretagne (CSEB) et au conseil des personnes qualifiées de l'association Eco Origin, relève de ce type d'implication à deux niveaux: le CSEB répond à des saisines du Conseil régional de Bretagne, collectivité territoriale très active dans la politique de l'eau au regard des enjeux et de l'État. Ainsi, les chercheurs du CSEB produisent des avis et en même temps, peuvent

de l'intérieur, comprendre un pan ou des éléments de la politique du Conseil régional au travers de la nature des saisines. L'association Eco Origin, portée par des entreprises, le comité d'expansion et la Chambre de commerce et d'industrie de Rennes, et le Conseil général d'Ille-et-Vilaine est une plate-forme récente (2008) rendant visible le milieu économique breton dans le domaine des éco-technologies, en partenariat avec des formations aux métiers de l'environnement. Dans le cadre du comité de personnes qualifiées, je contribue aux avis rendus sur les projets de l'association, tandis que les réunions organisées par cette plate-forme sont l'occasion pour moi d'observer les acteurs économiques et les partenaires publics mobilisés. Les entreprises de l'eau, grands groupes et PME, sont présentes dans ce pôle d'initiative privée, ce qui m'a permis de renverser l'entrée vers les acteurs dans le champ des acteurs privés. Enfin, le positionnement du(de la) chercheur(se) vis-à-vis des partenaires de la société civile est également à double dimension, puisque lui(elle)-même fait partie de la société civile en tant que citoyen et scientifique. La question est complexe puisqu'il relève d'une institution publique et la représente.

En guise de conclusion

Au total, la réalisation de l'HDR constitue bien une expérience scientifique à part entière, qui amène à formaliser une pensée autour d'un objet et d'une méthodologie précis. Pour moi, il s'est agi d'une expérience salutaire et singulière. Cette expérience m'est apparue salutaire dans la mesure où elle oblige le(a) chercheur(se) à s'extraire pendant un laps de temps du « tourbillon » des activités quotidiennes d'enseignement, d'animation scientifique, de réunions et de réponses à appels d'offres, pour (ré) organiser à frais nouveaux une production heuristique personnelle. L'expérience est également singulière par l'alchimie qui se crée durant cette production, entre un sillage individuel et l'apport déterminant des travaux et échanges collectifs au long cours. C'est en cela que ce travail est finalement surprenant : à l'image d'une émulsion culinaire, des éléments apparemment épars prennent une nouvelle consistance - conceptuelle et intellectuelle - dans un creuset conçu pour eux. Je retiens donc que cette nouvelle « consistance scientifique » est bien liée au travail d'Habilitation et qu'elle n'aurait pu naître sans lui.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES MOBILISÉES DANS LE TEXTE

- Barraqué B., Politiques de l'eau en Europe, *Revue Française de Sciences Politiques*, vol. 45, n° 3, 1995, p. 420-453
- Boino P., 2009, Logique de champ et intercommunalité (chapitre I), in Boino P., Desjardins X., *Intercommunalité: politique et territoire*, PUCA - La Documentation française, pp. 13-38.
- Bressers H., Lulofs K. (éd), 2010, *Governance and Complexity in Water Management. Creating Cooperation through Boundary Spanning Strategies*, Northampton EU, Edward Elgar, 223 p.
- Chapuis R., Enault C., Mannone V., Maigrot J.-L., Mille P., Renaud-Hellier E., 2001, Les modalités de la périurbanisation dijonnaise: diffusion, accessibilité, formes et pôles périphériques, *Géocarrefour – Revue de Géographie de Lyon*, vol. 76, n° 4, pp. 359-373.
- Epstein R., 2008, L'éphémère retour des villes. L'autonomie locale à l'épreuve des recompositions de l'État, in *Esprit*, « Le gouvernement des villes », février 2008, p. 136-149
- Friedberg E., 1997, *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*, Points essais, Le Seuil, 422 p.
- Glossaire pluridisciplinaire *Les Mots de l'eau*, Labellisation MSH Bretagne décembre 2008-décembre 2010, <http://revuesshs.u-bourgogne.fr/lodelshs/site2>
- Hellier E., 2011, Services collectifs d'eau potable et démarches autonomes d'alimentation en eau domestique: quelles voies d'ajustement? Article soumis à la revue *Flux* dans le cadre du numéro thématique « Mutations des services urbains: processus et enjeux ».
- Hellier E. (coord.), Carré C., Dupont N., Laurent F., Vaucelle S., 2009, *La France. La ressource en eau: usages, gestions et enjeux territoriaux*, Armand Colin U, coll. Géographie, 320 p.
- Lefèvre C., 2009, *Gouverner les métropoles*, Dexia-LGDJ-Lextenso éditions, 115 p.
- Le Galès P., 2003, *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Presses de Sciences Po, 454 p.
- Lorrain D. (dir.), 1995, *Gestions urbaines de l'eau*, Paris, Economica, 263 p.
- Ostrom E., 1990, *Governing the commons. The evolution of institutions for collective action*, Cambridge University Press.
- Petitot S., 1999, Du « modèle français des services urbains » à l'analyse de leur production, *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 4, 1999, pp. 737-764.
- Renaud-Hellier E., 2007, La gestion urbaine des services d'eau potable est-elle durable? Réflexion sur le « modèle français » et pistes de recherche sur le terrain rennais, *ESO Travaux et documents*, n° 26, septembre 2007, pp. 67-78.
- Renaud-Hellier E., 2006a, L'assise territoriale de l'intercommunalité urbaine (France métropolitaine), in Bleton-Ruget A., Commerçon N., *Territoires fonctionnels, territoires institutionnels*, Mâcon, Institut de Recherche du Val-de-Saône Mâconnais, pp. 321-330
- Renaud-Hellier E., 2006b, Gestions de l'eau et du développement urbain dans l'espace dijonnais: quels modes d'intégration territoriale? *Revue Géographique de l'Est*, n° 1-2/2006, pp. 35-46.
- Renaud-Hellier E., 2004, La gestion de l'eau dans les espaces périurbains: entre recomposition et fragmentation territoriales, *Cybergéo*, GDR Rés-Eau-Ville, L'eau à la rencontre des territoires, Montpellier 27 au 27 mai 2004. <http://cybergeo.revues.org/1486>
- Renaud-Hellier E., 2003, Attraction périurbaine et petites villes « de marge »: l'exemple dijonnais, in *L'avenir des petites villes*, Presses universitaires de Clermont-Ferrand, pp. 61-79.
- Schneier-Madanes G. (dir.), 2010, *L'eau mondialisée. La gouvernance en question*, La Découverte, 492 p.